LA CHUETTE N° 112

JUIN 2019

PARUTION TRIMESTRIELLE

Toute l'actu du CHU

www.chu-dijon.fr

EXPO “DANS LE VENTRE DE L’HOPITAL”

PAGE 8

14

DiVa
DIJON VASCULAR PROJECT

17

APPAREIL DE VISUALISATION DES VEINES

18

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHU
Centre Hospitalier Universitaire
Dijon Bourgogne

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

PRÉVOIR DEMAIN, ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI

Se sentir épaulé à tout moment.

Face aux aléas de la vie, la MNH est toujours à vos côtés avec ses contrats de prévoyance. Elle vous couvre, vous et vos proches, en cas d'accident et de décès.

1 MOIS OFFERT(1) sur MNH ACCIDENT +, MNH RENFORT ACCIDENT et MNH OBSÈQUES

Déjà adhérent ? Profitez d'**1 MOIS SUPPLÉMENTAIRE**(2) sur ces contrats.

MNH

Plus d'information :

- **Céline Grivelet,** conseillère MNH, 07 86 84 37 75, celine.grivelet@mnh.fr
- **Anne-Sophie Merey,** correspondante MNH, 03 80 29 37 83, anne-sophie.merey@chu-dijon.fr

(1) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques » hors cotisation unique. Ceux qui seront adhérents à un ancien contrat au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Mars 2019 et le 31 Août 2019 (cachet de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Août 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Avril 2019 au 1er Septembre 2019. 1 mois de cotisation offert.
(2) Si vous êtes déjà adhérent à « MNH Santé » (toute ancienneté au contrat Santé au plus tard au 1er du mois précédant l'adhésion) ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques », vous bénéficiez d'1 mois de cotisation supplémentaire offert sur votre contrat « MNH Accident » ou « MNH Renfort Accident » ou « MNH Obsèques » hors cotisation unique, soit : 2 mois de cotisation offerts !
Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 132, avenue d'Italie - 4230 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au Registre SIRENE sous les numéros 500 819 775 (LOI 1901) pour la MNH et 414 115 813 pour MNH Prévoyance. Mars 2019 - 02 - Création Image | Crédit photo : Philippe Sommelet. Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.

SOMMAIRE N° 112

03 Edito

04 ACTUALITÉS

04 Cancérologie. Les soins oncologiques de support au CHU

06 Tablettes numériques au Centre de Rééducation et de Réadaptation (C2R)

08 Expo photo « Dans le ventre de l'hôpital »

10 ZOOM SUR

10 La GED. Gestion Electronique des Documents

11 Le CHU à l'honneur

12 Directive NIS. Sécurité des réseaux et des systèmes d'information

13 RGPD. Règlement Général sur la Protection des Données

14 CHU PÔLE D'EXCELLENCE

14 DiVa : Dijon Vascular Project

16 QUOI DE NEUF ?

16 ReadapTIC. Un projet collectif et fédérateur

17 Centre de prélèvements. Appareil de visualisation des veines

18 Développement durable

DIRECTRICE DE PUBLICATION

- Nadiège Baille
  Directrice Générale

DIRECTEURS DE PUBLICATION ADJOINTS

- Benjamin Héraut
  Directeur de la communication
- Florent Cavelier
  Secrétaire Général

RÉDACTRICE EN CHEF

- Christelle Distinguin
  Chargée de communication

Avec la collaboration de
J. Pelloux-Prayer et T. Sainte-Marie
Stagiaires

COMITÉ DE RÉDACTION

- Sébastien Bonnot
  Conducteur de Travaux
- Dr Emmanuel Florentin
  Attaché Scientifique, Pôle Biologie
- Corinne Gauthray
  Cadre de santé, Pôle Biologie
- Florent Guillemin
  Responsable gestion marchés déchets et transports logistiques
- Marie Meulé
  Cadre de santé, Chargée de missions
- Valérie Monnot
  Responsable du service d'Action Sociale
- Farid Raji
  Ingénieur biomédical, responsable acquisitions
- Céline Roy
  Chargée de Formation, service Formation et Métier

RÉGIE PUBLICITAIRE
- Entreprises sur scène - J.-P. Voyat / 06 61 80 02 03 - jp.voyat@entreprises-sur-scene.com

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
- La Femme à Barbe - 03 80 23 94 05 - la_femme_à_barbe@yahoo.fr

EDITO

En avril 2019, j'ai pris la direction du CHU Dijon Bourgogne, à la suite d'Elisabeth Beau. Cet établissement est porté par l'énergie de 8000 professionnels qui travaillent quotidiennement afin d'offrir aux patients la meilleure qualité de prise en charge possible. Malgré les difficultés rencontrées par notre système de santé, j'ai déjà pu apprécier l'engagement de la communauté hospitalière, visible sur chacune des photographies d'Adrien Sauvage (page 8). L'ouverture d'esprit qui règne dans les services atteste de l'agilité du CHU. La vitalité de l'établissement réside, à n'en pas douter, dans cette quête permanente d'excellence.
Les bâtiments se modernisent, comme c'est le cas au Centre de Rééducation et de Réadaptation (C2R) ou encore à travers le projet de rénovation de l'Hôpital d'Enfants. L'appareil de visualisation des veines du Centre de prélèvements (page 17) fait partie des nombreux équipements de pointe utilisés par les équipes. Dans la prise en charge des usagers aussi, la technologie joue un rôle important : des tablettes numériques sont utilisées au C2R (page 6) tandis que le projet ReadapTIC (page 16) accueillera les patients dans un bâtiment connecté.

L'établissement prend ses responsabilités au sérieux, qu'elles concernent le développement durable (page 18), ou la protection des données personnelles (page 13). L'initiative DiVa (page 14) illustre, enfin, l'émergence de projets de santé conçus en lien étroit avec les territoires, en vue d'améliorer toujours plus la prise en charge et le parcours des patients.

Nadiège BAILLE

Directrice Générale du CHU Dijon Bourgogne

CANCÉROLOGIE

LES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT AU CHU

La confrontation avec la maladie cancéreuse met en jeu les capacités d'adaptation des patients. Les soins de support en oncologie sont présents pour aider le patient et ses proches à s'adapter au mieux aux conséquences physiques et psychiques de la maladie et des traitements.
Au CHU, les soins de support se sont développés ces dernières années grâce à une équipe pluridisciplinaire qui intervient dans les différents services et plus particulièrement à l'Unité Médicale Ambulatoire de Cancérologie (UMAC). Elle se compose d'une diététicienne, de deux onco-psychologues, d'un coach d'Activité Physique Adaptée (APA), d'une onco-esthéticienne. L'équipe mobile de soins palliatifs de la Mirandière, les assistantes sociales, les deux infirmières du Centre de Lutte contre la Douleur (CLUD), ainsi que les pharmaciens sont régulièrement sollicités.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS DE **SOINS DE SUPPORT**

Le coach d'APA est présent trois fois par semaine à l'UMAC. Les exercices qu'il propose sont adaptés à chaque patient, soit en séance individuelle soit en groupe.

Les psychologues voient les patients en consultations lors de leurs séjours à l'hôpital et aussi en consultations externes. Ils accompagnent les proches qui le demandent et interviennent aussi auprès des équipes soignantes lors de situations complexes. La diététicienne évalue l'état nutritionnel du patient. Elle le conseille afin qu'il garde du plaisir à manger et qu'il limite sa perte de poids. Cela contribue à améliorer la tolérance des traitements. Le service social accompagne les patients dans les démarches administratives inhérentes à la maladie (accès/maintien des droits, arrêt de l'activité professionnelle) mais également pour des demandes d'aide financière spécifique (achat de perruque, etc.).

Les soins oncologiques de support correspondent à une action coordonnée de différentes compétences impliquées, qui permet une approche globale de la personne malade en tenant compte de la diversité de ses besoins. Ils améliorent sa qualité de vie au cours de sa prise en charge. Les acteurs de ses soins, sont des personnes ressources, rassurantes, vers lesquelles le patient et son entourage peuvent se tourner.

CORALIE,

onco-esthéticienne

***Coralie** est aide-soignante et consacre une partie de son temps de travail aux soins onco-esthétiques.*

Comment êtes-vous devenue onco-esthéticienne ?

Je travaille au CHU depuis plus de 12 ans. Il y a 5 ans, j'ai passé un diplôme d'esthéticienne. Dans un premier temps, j'ai concilié mon métier d'aide-soignante et celui d'esthéticienne à domicile mais j'avais envie de faire entrer les soins esthétiques à l'hôpital. J'ai proposé un projet pour les développer et, après avoir suivi une formation en onco-esthétique, j'ai intégré « l'équipe des soins de support ».

Comment réagissent les patients lorsque vous leur proposez un soin ?

La notion de soin esthétique est parfois associée au luxe. On me demande même combien ça coûte ! J'explique que l'onco-esthétique fait partie du parcours de soin au même titre qu'une consultation psychologique. Certains sont dubitatifs car pour eux l'hôpital est le lieu des soins médicaux...

Comment se déroulent les soins ?

En général, la première séance consiste en un massage des mains, peu intrusif. Au fil du soin, le patient se détend et la discussion s'installe. Selon ce qu'il me dit, je peux proposer d'autres soins (pause de vernis à ongles, soins du visage...) ou l'orienter vers un autre soin de support.

Que vous apporte cette activité ?

La satisfaction d'apporter du bien-être au patient et donc aux aidants. C'est très gratifiant car ça permet d'avoir un relationnel différent. Les personnes vous connaissent, sont contentes de vous voir arriver, vous confient des problématiques qu'elles n'osent pas soumettre au médecin... Je constate aussi avec plaisir qu'il y a un consensus progressif autour de ce soin de support.

EN 2018

- ***370** patients ont bénéficié d'un suivi nutritionnel soit **1172** actes : consultation 1 ère fois, suivi, suivi téléphonique, coordination...*
- ***611** patients ont rencontré un psychologue soit près de **2000** consultations et **320** entretiens avec des familles*
- ***370** patients ont été accompagnés par le service social*
- ***87** patients ont bénéficié de l'activité physique adaptée mise en place en mars*
- *Au minimum **20** patients par jour bénéficient d'un soin quand l'onco-esthéticienne est détachée sur cette activité*
- *Nombre d'entretiens pharmaceutiques : **558** premiers entretiens et **754** entretiens de suivi*

FOCUS

UMACOACH UN PROGRAMME NOVATEUR !

Le programme UMACOACH (Unité Médicale Ambulatoire de Cancérologie-COllaboration Assistance CHimiothérapie) est un programme d'optimisation de la prise en charge médicamenteuse des patients. Un suivi pharmaceutique est mis en place pour chacun. Après l'annonce du diagnostic et avant le démarrage de la chimiothérapie, le pharmacien réalise un bilan médicamenteux optimisé du patient. Le jour de la mise en route du traitement, il fait une synthèse de l'ensemble des médicaments pris par le patient. Un temps d'échange entre le médecin et le pharmacien est prévu pour discuter d'éventuels ajustements du traitement prescrit à l'hôpital et du traitement de sortie du patient. Avant son départ de l'UMAC, le pharmacien réalise un entretien individuel avec le patient et les aidants pour leur expliquer le principe des nouveaux traitements prescrits, les modalités de prise à domicile, la gestion des effets indésirables. Il détaille la raison des modifications du traitement habituel validé par le médecin et sensibilise le patient aux risques de l'automédication, de certains produits naturels. Un compte-rendu de l'entretien avec une synthèse des traitements avant-après est transmis aux différents professionnels de santé prenant en charge le patient à l'extérieur du CHU. Un suivi lui est ensuite proposé tout au long de son parcours de soins en collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé médicaux, paramédicaux hospitaliers et libéraux.

« Le retour des patients est très positif depuis que le programme est mis en place ». M. Boulin, pharmacien

TABLETTES NUMÉRIQUES

AU CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION (C2R)

Crédit photo : Cenomy

En début d'année, le Centre de Rééducation et de Réadaptation du CHU, a fait l'acquisition de cinq tablettes Grid Pad 12. Ces outils numériques sont équipés de logiciels pouvant être utilisés par les neuropsychologues, les orthophonistes, les ergothérapeutes... dans le programme de rééducation de certains patients.

Un exemple ? Le logiciel Grid 3 permet aux personnes ayant des troubles d'élocution, avec ou sans trouble de langage, de communiquer en écrivant sur un clavier ou en sélectionnant des images qui illustrent un mot ou une expression. Le texte ainsi rédigé est retranscrit par une voix de synthèse masculine ou féminine selon le patient. Le logiciel est personnalisable en fonction du profil des patients : modification ou création des tableaux de communication, enrichissement de la banque d'images. Les personnes dans l'incapacité d'utiliser leurs membres supérieurs peuvent l'utiliser grâce à la commande oculaire. Grid 3 permet également de naviguer sur Internet et d'utiliser diverses applications : e-mail, SMS, téléphonie, multimédia... C'est donc un outil qui a une dimension thérapeutique et qui peut être utilisé par le patient au quotidien.

EN **RÉÉDUCATION** ET **RÉADAPTATION**

L'écriture est un geste fin et précis difficile pour certains patients. Grâce à la commande oculaire et la synthèse vocale, la tablette peut pallier de nombreuses déficiences. Elle est peu stigmatisante. Dans un premier temps, les capacités du patient peuvent être testées en s'appuyant sur les différents niveaux de difficulté proposés par les logiciels. Mobiles et légères, les tablettes peuvent ensuite être utilisées pour certaines séances de rééducation dans un bureau mais aussi en chambre pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Son apparition en salle commune a eu des effets positifs en éveillant la curiosité et en créant du lien social. Chaque professionnel utilisant les mêmes logiciels, les patients se familiarisent plus facilement à cette nouvelle technologie. Néanmoins, si ces supports novateurs constituent un apport très positif, ils ne peuvent être utilisés par tous. La fracture numérique chez les personnes âgées, les troubles cognitifs, le degré avancé d'invalidité... sont autant de handicaps qui limitent leur emploi.

RETOURS D'EXPERIENCES

Les ergothérapeutes du C2R

Le Grid Pad 12 est une tablette utilisée en pluridisciplinarité. Il permet d'avoir un support unique pour tous les intervenants, apportant ainsi une cohérence et une facilitation dans la prise en soins du patient. Transportable, il pourra être utilisé dans les services, auprès des patients et familles (conseils et préconisations d'aides techniques). Nous l'utilisons avec des personnes atteintes de troubles phasiques, de troubles moteurs ou en état de conscience minimale. Cet outil favorise la stimulation motrice (utilisation de contacteurs) et la stimulation cognitive (action/réaction, stimulations personnalisées avec photos, musique, recherche visuelle...). A terme, ces tablettes permettront également aux patients en mesure de s'en servir de contrôler leur environnement (utilisation de la télévision par infrarouge, possibilités de gérer la sonnette, l'éclairage, le ventilateur...), d'accéder à l'outil informatique (recherche internet, applications...) et de gérer des activités de vie quotidienne (accès boîte mails, loisirs...).

Eye tracking : exemple d'enregistrement de l'activité oculaire

Anaïs Besson,
orthophoniste

Cet outil permet de mettre en place des modes de communication alternatifs. Nous utilisons les grilles de communication et la synthèse vocale avec des patients qui ont des difficultés à s'exprimer à l'oral, lorsque la compréhension est préservée, ou qui ont des difficultés à écrire. La commande oculaire nous permet également de travailler avec des patients tétraplégiques.
La tablette pourrait aussi devenir un support d'exercices. Nous pourrions programmer des exercices de rééducation que les patients réaliseraient en autonomie.

Grégoire Wauquiez,
neuropsychologue

J'utilise la tablette, principalement autour des fonctionnalités liées au dispositif « Eye tracking » permettant d'enregistrer en temps réel les déplacements du regard d'un patient et donc la manière dont s'organisent ses capacités d'exploration visuelle. Cela m'est particulièrement utile lorsque je rencontre des personnes souffrant de troubles neurovisuels fréquents en cas de lésions neurologiques : atteinte du champ visuel, difficultés à orienter l'attention sur un coté (négligence spatiale unilatérale) ou encore agnosie visuelle (difficultés à analyser les informations visuelles au sens large).
Ce dispositif est particulièrement intéressant pour évaluer les difficultés et les capacités préservées (évaluation initiale, suivi évolutif et évaluation finale). Je l'utilise aussi dans une démarche thérapeutique, notamment en montrant au patient l'enregistrement filmé de son activité oculaire qui retrace la manière dont l'image est explorée. Cela aide le patient à prendre conscience de manière concrète et dynamique des modifications dans sa manière d'explorer visuellement son environnement. C'est d'une très grande aide pour mettre en place des stratégies compensatoires.

EXPO PHOTO

« DANS LE VENTRE DE L'HÔPITAL »

Pendant 3 mois Adrien Sauvage s'est immergé dans le service de réanimation chirurgicale et aux blocs opératoires pour photographier les professionnels du CHU au quotidien. Il a ainsi réalisé près de 1400 photos. Quinze clichés grands formats sont exposés sur les grilles extérieures du CHU, en bas du hall A.

Comment avez-vous eu l'idée de ce projet ?

J'avais déjà réalisé un reportage photographique sur les urgences adultes et le SAMU qui avait donné lieu à une exposition aux Archives Départementales et au CHU. J'ai eu envie de poursuivre cette expérience dans d'autres services médicaux. J'en ai parlé au Dr. Sébastien Mirek, médecin anesthésiste-réanimateur. Nous avons eu l'idée d'un reportage sur les réanimations et les blocs opératoires qui se concrétiserait par une exposition permanente au CHU. Il m'a accompagné pour présenter le projet à la Direction de la Communication et pour trouver un financement auprès du Crédit Social des Fonctionnaires qui a financé ce projet.

Comment avez-vous travaillé ?

J'avais un accès permanent aux services. Ça m'a donné une grande liberté car je pouvais photographier quand je le voulais, de jour comme de nuit. L'idée était de photographier le quotidien : les relèves, les soins... mais aussi les moments de détente. Les soignants me prévenaient également en cas d'intervention médicale particulière, potentiellement intéressante pour mon reportage.

Comment avez-vous vécu ce reportage ?

Une super expérience ! Ce sont des métiers que je ne connaissais pas du tout. Même si j'ai parfois été confronté à des situations difficiles, ce que je voyais surtout c'était l'empathie des soignants pour les patients et les familles. J'ai aussi progressé techniquement. Dans la mesure où les soignants portent des masques et des calots, tout passe par le regard. Il faut donc être réactif, avoir le bon cadrage au bon moment pour saisir toute la dimension d'une scène... Il a fallu comprendre comment ils collaborent pour pouvoir anticiper la « bonne » photo. Une vraie complicité et une admiration est née. Je me sens privilégié d'avoir fait partie de cette famille pendant quelques temps.

PRESTATAIRE DE SANTÉ... BFCMédical VOUS INFORME

PERFUSION À DOMICILE

NUTRITION ENTÉRALE

NUTRITION PARENTÉRALE

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

SUIVI DES PANSEMENTS COMPLEXES

PRISE EN CHARGE PÉDIATRIQUE

INSTALLATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

VOUS ÊTES SOIGNANT ET VOUS RECHERCHEZ :

• DE LA RÉACTIVITÉ :
nous pouvons intervenir dans la demi journée !

• DU PROFESSIONALISME :
seuls des professionnels de santé (infirmières, diététiciennes) interviennent auprès des patients : pas de livreurs ou de « techniciens » ...

• UNE PRISE EN CHARGE HUMAINE ET ACTIVE :
notre proximité garantit une attention aux patients confiés et nous engage à une communication étroite avec les soignants.

•DES COMPÉTENCES A LA CARTE OU COMPLÈTES :
perfusions, nutritions artificielles, accompagnement de chimiothérapie, pansements complexes, soins de stomie, prise en charge de la douleur, mais aussi mise en place de lit médicalisé d'assistance respiratoire, nos compétences sont multiples et toujours en recherche d'amélioration.

• UN RÉEL ACTEUR RÉGIONAL :
membre du réseau national des prestataires indépendants LPM, nous revendiquons notre indépendance face à l'hégémonie grandissante des groupes nationaux... pas de « gestion » des patients selon des directives nationales !

• UNE ... OU DES SOLUTIONS :
n'hésitez pas à nous interroger, nous chercherons toujours à vous aider même en cas de situation complexe pour un retour à domicile.

• DES CONSEILS OU FORMATIONS :
si le domicile est notre spécialité, l'échange de compétences avec vos équipes est un gage de retours à domicile réussis.

• DE LA CONFIANCE :
depuis des années, notre collaboration avec les services du CHU ont renforcé les liens avec les équipes hospitalières.

VOUS ÊTES HOSPITALISÉ ET VOUS SOUHAITEZ :

• ÊTRE RENSEIGNÉ :
une de nos infirmières viendra vous rencontrer à l'hôpital pour préparer au mieux votre retour.

• ÊTRE ENTOURÉ :
nous contactons votre cabinet infirmier et votre pharmacie pour les informer de votre retour. Si nécessaire, nous révisons ensemble les soins et le matériel dont vous aurez besoin.
Pas de cabinet infirmier ? Nous vous en trouvons un !

• ÊTRE ÉCOUTÉ :
pour nos infirmières en charge de votre matériel, chaque passage est l'occasion de faire un point, avec vous, sur votre santé et le bon déroulement de votre prise en charge.

• DES CONSEILS :
en collaboration avec votre équipe soignante, nous nous efforcerons de vous conseiller au mieux pour le bon déroulement de votre prise en charge.

• ÊTRE EN SÉCURITÉ :
en cas d'urgence nous assurons une astreinte 24h/24 7j/7 en collaboration avec votre équipe soignante.

• PARTIR EN VOYAGE :
BFC Médical est membre du réseau National LPM (La Prestation Médicale) et peut organiser la poursuite de vos soins si vous souhaitez vous déplacer.

Rappel :
« le patient a le libre choix de son prestataire de santé. »
Nul ne peut vous imposer ce choix. Même en cours de prise en charge, vous pouvez en changer si vous n'êtes pas satisfait de ses services.

QUE VOUS SOYEZ SOIGNANT, PROCHE D'UN PATIENT OU HOSPITALISÉ, NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU 03 80 45 82 28

BFC médical
partenaire santé à domicile
Bourgogne Franche-Comté

La Prestation Médicale
un engagement local, un réseau national

LA GED

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

UN OUTIL ERGONOMIQUE POUR **SIMPLIFIER VOS RECHERCHES** !

Pouvoir **disposer à tout moment du bon document** dans la bonne version

Organiser la documentation pour **faciliter la consultation de l'information** par l'ensemble des professionnels

> LES DOCUMENTS D'ORGANISATION

décrivent l'organisation d'une activité, d'un dispositif, d'un pôle, d'un service...

MANUEL QUALITÉ, PROCÉDURE, CHARTE, ORGANISATION DE SERVICE, FICHE DE FONCTION...

> LES DOCUMENTS DE RÉALISATION

décrivent la manière de réaliser une tâche, une activité

PROTOCOLE, MODE OPÉRATOIRE, CONDUITE À TENIR, PROFIL DE POSTE...

> LES DOCUMENTS DE TRAÇABILITÉ

permettent de recueillir de l'information

IMPRIMÉ, FORMULAIRE, BON...

3 MÉTHODES

POUR TROUVER UN DOCUMENT SUR BlueKanGo

1. MOTEUR DE RECHERCHE

> saisissez un terme se rattachant au document dans le moteur de recherche

> application d'un filtre « Libellé seul »

> lancement de la recherche

2. RECHERCHE PAR THÈME

> cliquez sur la bulle correspondant au thème recherché

> puis sur le sous-thème correspondant

> accès aux trois types de documents disponibles : organisation / réalisation / traçabilité

3. MOTEUR DE RECHERCHE DANS UNE BASE

> cliquez sur l'une des bulles du chapelet

> renseignez le champ de recherche en haut à droite +

> lancement de la recherche

Thème	Sous-thème	Document d'organisation	Document de réalisation	Document de traçabilité
Gouvernance DG	Audits internes et de thématique	Politique de gestion documentaire	Accès au logiciel BlueKanGo	Modèle de document Word

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : cellule.qualite@chu-dijon.fr

LE CHU À L'HONNEUR

Le CHU Dijon Bourgogne a déposé des appels à projets pour le trophée « Culture et Patrimoine » de la Nouvelle Entreprise Humaine de Santé (nehs) et pour le trophée « Handicap » de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

LES PETITES MUSIQUES DE CHAMBRE ONT REMPORTÉ LE **TROPHÉE CULTURE ET PATRIMOINE,** CATÉGORIE CULTURE

Depuis 6 ans ce programme assure une présence artistique et musicale de qualité auprès des patients, des familles et des soignants de l'unité de soins palliatifs La Mirandière, de l'Unité Médicale Ambulatoire de Cancérologie (UMAC) et du CGFL. Ces concerts, interprétés par les musiciens professionnels de l'Orchestre Dijon Bourgogne (ODB), se déroulent au plus près des patients, dans les couloirs et les espaces communs des services de soins ou au chevet de ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ces interventions musicales réunissent de petits ensembles qui élaborent des programmes allant du répertoire classique à la chanson française, en passant par les danses et les musiques de films en lien avec la saison de musique de chambre de l'ODB. Elles permettent de fédérer les forces vives du milieu hospitalier et du milieu artistique pour amener la musique et la culture au cœur du soin.

TROPHÉE MNH HANDICAP : LE PROJET DE PROFESSIONNALISATION DE CODAGE **PARMI LES 5 FINALISTES SUR 30 CANDIDATS**

Partant du constat d'une nécessaire amélioration des activités de saisie des actes médicaux, la Direction Générale et le Département d'Information Médicale (DIM) ont décidé fin 2016 de déployer à grande échelle le métier de Technicien de l'Information Médicale (TIM) consistant en la réalisation d'un codage exhaustif et conforme de l'activité médicale relative à la prise en charge du patient au cours de son séjour. Ce projet de professionnalisation du codage de l'activité médicale comportait une finalité économique et sociale. La spécificité de cette action réside dans le mode de sélection, décidé exclusivement en interne et parmi des professionnels dont la santé ne permettait plus l'exercice de leur métier d'origine. Un processus complet a été mis en œuvre par la DRH : analyse du besoin, sélection, formation, tutorat et suivi d'intégration des agents.

Il a permis le maintien dans l'emploi de 21 professionnels sur un métier valorisant.

Ce projet a été l'occasion d'une forte mobilisation des acteurs pluridisciplinaires du CHU, qui ont œuvré à sa belle réussite.

Le bilan est extrêmement positif à commencer par les professionnels qui ont retrouvé de l'intérêt, du sens, de la fierté alors qu'ils étaient dans une situation de rupture d'emploi pour des raisons médicales.

DIRECTIVE NIS

SÉCURITÉ DES RÉSEAUX ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

LE SAVIEZ VOUS ?

> UNE ENTREPRISE FRANÇAISE SUBIT **29 CYBERATTAQUES PAR AN**

> IL FAUT EN MOYENNE **201 JOURS POUR DÉTECTER UNE CYBERATTAQUE** EN ENTREPRISE

> **41%** DES ENTREPRISES OU PARTICULIERS **ONT DÉJÀ PAYÉ UN *RANSONWARE***

En 2016, le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne (UE) ont adopté la directive *Network and Information Security* (NIS) visant à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information de l'UE. Cette dernière a été transposée dans le droit français en 2018.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette directive, le CHU Dijon Bourgogne a été désigné *Opérateur de Services Essentiels* (OSE) par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI). Un OSE fournit un service essentiel dont l'interruption aurait un impact significatif sur le fonctionnement de l'économie ou de la société. Il doit donc impérativement garantir un socle minimal de sécurité pour se protéger d'une cyberattaque aux conséquences majeures.

La directive NIS comporte cinq axes majeurs : la mise en place d'une procédure de gestion des incidents, la notification à l'ANSSI des incidents qui ont un impact significatif sur la continuité des services essentiels, la surveillance du réseau, la mise en place d'un système de gestion des risques en cybersécurité, la sensibilisation des personnes clés aux risques de cyberattaque. Ces axes se divisent en 23 règles de sécurité qui seront déployées au CHU Dijon Bourgogne sous trois ans par la Direction des Systèmes Informatiques (DSI), la Direction des Affaires Économiques et Logistiques (DAEL) et la Direction des Services Techniques (DST) pour renforcer la lutte contre les cyberattaques, la protection des données des patients et celles des professionnels.

RGPD

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA **PROTECTION DES DONNÉES**

Adopté par le Parlement Européen en 2016, le Réglement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application en mai 2018.
En France, la loi Informatique et Libertés a été modifiée pour être conforme aux orientations du RGPD. Ce règlement renforce et harmonise la protection des données à caractère personnel dans toute l'Union Européenne.
Concrètement, toute personne a un droit de regard sur ses propres données. Par conséquent, quiconque met en œuvre un fichier ou un traitement de données personnelles est tenu d'informer les personnes concernées de son identité, de l'objectif de la collecte d'informations, de son caractère obligatoire ou facultatif, des destinataires des informations, des droits reconnus à la personne, des éventuels transferts de données vers un pays hors de l'Union Européenne.
Le RGPD s'applique donc aux patients comme aux personnels du CHU. Ce dernier a recruté un Délégué à la Protection des Données (DPO) pour s'assurer que le traitement des données personnelles soit en parfaite conformité avec le RGPD. Le DPO collabore ainsi avec l'ensemble des directions et des services (Droits des patients, Direction des Systèmes Informatiques, Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation...) pour assurer une protection des données personnelles en adéquation avec la sensibilité des éléments traités.
C'est aussi l'interlocuteur des usagers et des salariés pour toutes les questions relatives aux traitements de leurs données personnelles (**dpo@chu-dijon.fr**).

DONNÉE À **CARACTÈRE PERSONNEL**

Toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique (nom, numéro d'immatriculation, numéro de téléphone, photographie, date de naissance, commune de résidence, empreinte digitale...).

TRAITEMENT DES **DONNÉES**

Toute opération, ou ensemble d'opérations, portant sur les données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, effacement ou destruction...).

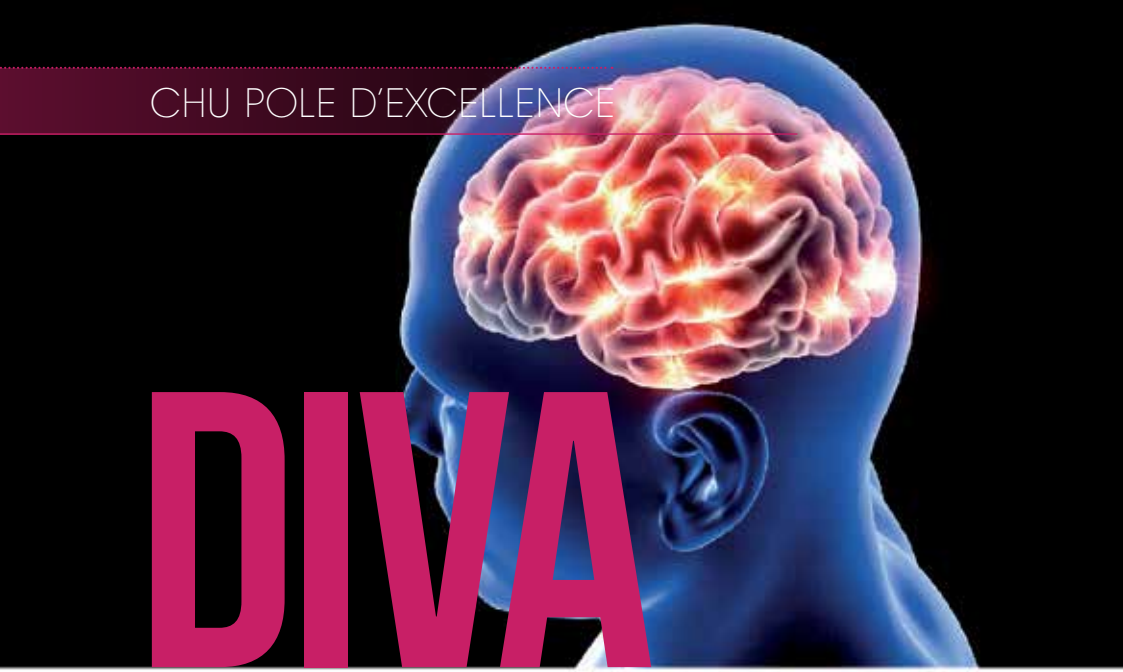

DIJON **VA**SCULAR PROJECT

Un projet de territoire innovant, au bénéfice direct des patients, structuré autour d'un suivi réinventé post-Accident Vasculaire Cérébral (AVC) ou post-Infarctus du Myocarde (IDM).

En constante augmentation, les AVC et les IDM sont des problèmes majeurs de santé publique, qui touchent de plus en plus de personnes en France, y compris chez les moins de 55 ans. Ces deux pathologies, qui partagent les mêmes facteurs de risques vasculaires (hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie, tabac), ont bénéficié, au cours des dernières décennies, d'avancées thérapeutiques majeures lors de la phase aiguë, qui ont permis de diminuer significativement la mortalité et d'allonger la survie. En revanche, les difficultés rencontrées dans le suivi des patients, en raison des disparités territoriales et des contraintes de démographie médicale, engendrent aujourd'hui encore un risque élevé de récidives, de complications et de ré-hospitalisations non programmées. De ce constat est né le projet DiVa, destiné à réinventer l'organisation des soins post-AVC et post-IDM pour diminuer les risques de récidives et de complications, au bénéfice direct des patients. Innovant et fédérateur, DiVa se structure autour d'un parcours de suivi intensif qui associe les établissements du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) 21-52, les Hospices Civils de Beaune, l'Hôpital Privé Dijon Bourgogne, ainsi que les professionnels de santé libéraux du territoire.

DiVa POURQUOI ?

Avec un taux de décès à 1 mois réduit de 25% à 9% en 20 ans, la prise en charge en urgence des AVC et des IDM à l'échelle nationale est devenue extrêmement performante. Pour autant, 33% des personnes victimes d'un AVC et 25% des patients ayant subi un IDM sont ré-hospitalisés dans l'année qui suit leur accident. Les complications liées à ces deux maladies constituant la 1ère cause de mortalité et de handicap moteur, et la 2ème cause de handicap cognitif en France. Le suivi de ces pathologies est donc un enjeu majeur, qui reste à améliorer. C'est justement l'objectif principal du projet DiVa : parvenir à réduire significativement le

taux de réhospitalisations en limitant les risques de récidives et de complications et à diminuer le taux de décès, de handicap... Par voie de conséquence, cela diminuera le surcoût financier.

DiVa COMMENT ?

DiVa repose sur la mise en place d'un parcours de suivi post-hospitalier intensif pendant deux ans, à raison d'une fois par semaine le 1er mois, tous les trimestres sur le reste de la 1ère année, puis tous les 6 mois au cours de la 2ème année. Ce suivi intensif s'articule autour de consultations médicales, combinées avec des consultations alternées entre infirmières hospitalières et libérales spécifiquement formées, et avec des entretiens pharmaceutiques conduits à tour de rôle en établissements de santé et en officines de ville. Réalisé sous le contrôle de médecins généralistes, de cardiologues et de neurologues référents, ce parcours innovant vise à identifier et prévenir les facteurs de récidives et de complications. Autre innovation, DiVa va expérimenter un nouveau mode de rémunération forfaitaire globalisé, destiné à valoriser l'activité de l'ensemble des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients. Pour mesurer son impact aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, l'expérimentation sera menée à l'échelle du territoire du GHT 21-52 et du GHT Sud Côte-d'Or, avec un partage d'informations entre les professionnels et la coordination du suivi sur la plateforme eTICSS (eTerritoire-Innovation-Coordination-Santé-Social). Le projet DiVa fera l'objet d'une évaluation médico-économique pour juger à la fois de son efficience, mais aussi de sa reproductibilité à d'autres territoires de santé.
La mise en place de DiVa s'appuie sur l'expertise des équipes de Neurologie (Pr Yannick Béjot) et de Cardiologie (Pr Yves Cottin) du CHU Dijon Bourgogne, qui collaborent depuis plus de 10 ans sur le soin, la formation et la recherche... Mais aussi sur la collaboration et l'implication des professionnels des établissements de santé publics et privés du territoire, des médecins, infirmiers et pharmaciens libéraux, via les Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux (URPS) des deux régions concernées. Le projet bénéficie par ailleurs des conseils et du soutien de l'ARS Bourgogne-Franche Comté, de la Coordination Régionale Assurance Maladie Bourgogne-Franche-Comté et de la CPAM de Côte-d'Or.

A noter :

DiVa est le premier projet d'initiative régionale à avoir été retenu par le Comité Technique National chargé d'instruire les projets d'expérimentation prévus par l'Article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018.

"Le projet DiVa est accueilli avec enthousiasme et avec un réel désir d'implication de la part de l'ensemble des professionnels de santé, hospitaliers et libéraux. En tant que Chef de projet, ma volonté est de mettre mes compétences de coordination et de communication au service de chacun, pour faciliter le partage d'informations, les échanges et veiller à la bonne réalisation de chaque étape. Je suis très heureuse de prendre une part active dans ce projet riche de sens, et porteur de nombreux espoirs pour les patients."

Marilyne Pouchain,
Chef de projet DiVa

READAPTIC

UN PROJET COLLECTIF ET FEDERATEUR

LES **AVANCÉES** DU PROJET

Lancé en septembre 2018 avec la mise en place d'une équipe projet, ReadapTIC prend forme progressivement. Depuis janvier 2019, les professionnels du pôle de rééducation et réadaptation s'investissent dans la réflexion du futur projet médical et de soins.
Après quatre séminaires de travail d'une journée, sept sous-groupes de travail et trois comités de pilotage, l'équipe projet s'attèle à la rédaction du projet médical et de soin.
En parallèle, un groupe de travail explore les nouvelles technologies dans le domaine du digital, de la robotique, des objets connectés à partir desquelles le bâtiment connecté prendra forme.
Un second groupe de travail définit la stratégie scientifique de recherche et d'innovation du projet dont l'ambition pourra aboutir à la création d'un *living-lab*, plateforme d'intermédiation entre usagers, entreprises locales et professionnels de santé pour le développement de projets innovants en rééducation.
Par ailleurs, l'équipe ReadapTIC a rencontré plusieurs entreprises dans le domaine de la robotique, de la réalité virtuelle et du numérique. A partir d'axes de recherche en cours de définition et d'appropriation, des collaborations se dessinent avec des entreprises locales, dans l'optique de déboucher sur des projets de recherche et des partenariats.
Enfin, en cohérence avec la vision territoriale de ReadapTIC, le projet a été présenté aux représentants de la médecine de ville, des centres Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et d'établissements alentours ainsi qu'aux coordonnateurs d'hospitalisation à domicile. Les retours sont positifs : tous sont prêts à collaborer avec les équipes du CHU dans une optique d'optimisation du parcours patient.

Ce projet ambitieux demande un investissement lourd et important pour les professionnels, en plus de leur mobilisation quotidienne auprès de nos patients ; l'équipe ReadapTIC tient à les remercier pour leur engagement et leur investissement au quotidien.

CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS

APPAREIL DE **VISUALISATION DES VEINES**

Le centre de prélèvements du CHU Dijon Bourgogne est le seul centre public en France à être équipé d'un appareil de visualisation des veines.

On dit que les professionnels préleveurs ont « les yeux au bout des doigts ». Dans la majorité des cas, ils repèrent la veine par palpation, pour savoir précisément où piquer et le prélèvement se déroule sans encombre. Cependant, certains patients ont un capital veineux altéré (patients greffés, en surpoids, atteints de maladies chroniques, toxicomanes, enfants...) et il est difficile de situer leurs veines. Cette situation peut générer du stress chez la patient comme le préleveur. Pour faire face à ce problème, l'équipe du centre de prélèvements du CHU, en lien avec la Direction des Soins, a mis en place un groupe de travail qui a opté pour l'acquisition d'un appareil de visualisation des veines.
Quel en est le principe ? Petit, portable et facilement manipulable, l'appareil projette une lumière infrarouge verte sur le bras du patient, permettant ainsi de visualiser le système veineux sur une profondeur de 10 à 14 mm et aidant à repérer le point de ponction. Cela facilite le prélèvement pour le professionnel, évite l'intervention d'un collègue et désamorce la tension que peut ressentir le patient. S'il facilite l'acte de prélèvement dans certains cas difficiles, cet outil a également une vertu pédagogique. En constatant qu'il ne voit pas ses veines, le patient comprend pourquoi il est compliqué de le prélever. La visualisation du système veineux a également un aspect ludique voire « magique » pour certains d'entre eux et diminue leur anxiété.

« Les adultes constatent eux-mêmes « qu'ils n'ont pas de veine » et les enfants sont contents et émerveillés par ce qu'ils voient (...) Cela diminue considérablement le stress du patient et du préleveur ».
***Corinne Gauthray**, Cadre de santé*

Néanmoins, aussi performant soit-il, l'appareil n'est pas efficace lorsque le capital veineux est trop atrophié car, comme l'indique Corinne Gauthray, ce n'est pas un appareil à fabriquer des veines.
Pour assurer la ponction des personnes qui sont dans cette situation, l'équipe souhaite trouver des solutions complémentaires en collaboration avec d'autres services de soins.

La prise en charge optimale de tous les patients est un enjeu majeur pour le centre de prélèvements du CHU et d'autres projets sont à l'étude comme, par exemple, l'acquisition de casques de réalité virtuelle.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Initiée en 2011, la démarche de développement durable du CHU Dijon Bourgogne s'inscrit dans une logique de responsabilité économique, sociale et environnementale. Un comité « Développement Durable » réunissant des professionnels issus des corps médicaux, médicotechniques, paramédicaux, administratifs et techniques se réunit tous les trimestres afin de mettre en place et suivre une démarche globale déclinée sur 8 axes majeurs : l'écoconstruction, les énergies, les déchets, le papier et le numérique, les transports, les achats écoresponsables, le management durable des ressources humaines, la communication.

- > **541 TONNES DE DÉCHETS** ONT ÉTÉ RECYCLÉS ET/OU VALORISÉS EN 2018
- > LE CHU A INVESTI **250 000 € EN LUMINAIRES À LED** CES 3 DERNIÈRES ANNÉES
- > LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS D ET E DE L'**EHPAD CHAMPMAILLOT** PERMET D'**ÉCONOMISER 40 % EN CHAUFFAGE**
- > LA RÉHABILITATION DE L'**HÔPITAL D'ENFANTS** PERMETTRA D'**ÉCONOMISER PLUS DE 30 % EN CHAUFFAGE**

SENSIBILISER LE PERSONNEL ET LES VISITEURS

En 2018, diverses actions ont été déployées. Le CHU a lancé une campagne de sensibilisation du personnel au développement durable : « Un mois, un geste ». Chaque mois, une information est envoyée par e-mail et publiée sur l'intranet : sur un thème donné, des gestes simples à mettre en œuvre, sur le lieu de travail mais aussi chez soi, sont détaillés. A plusieurs reprises, un marché de producteurs locaux s'est installé au CHU. Avec plus de 20 stands en moyenne sur chaque événement, ces marchés connaissent un

engouement croissant du personnel, des visiteurs et aussi des patients qui viennent découvrir les produits locaux et faire leurs achats. Le transport écologique n'est pas en reste : de nombreux véhicules électriques ont fait leur apparition au CHU et des abris vélos sécurisés ont été construits sur le site.
Le CHU participe également à la **Semaine Européenne du Développement Durable** en proposant de nombreuses activités ! Cette année, la qualité de l'air et la gestion des déchets étaient à l'honneur. L'association ATMO Bourgogne Franche-Comté a assuré des ateliers d'information sur la qualité de l'air et organisé une conférence sur cette thématique. Des ateliers « En route vers le zéro déchet ! » ont été proposés pendant deux jours. Il s'agissait d'apprendre à réaliser des produits d'entretien à base d'ingrédients naturels et de présenter des objets du quotidien « zéro déchet ».
Le tri des biodéchets a également été testé au Centre de Rééducation et de Réadaptation (C2R) avec pour objectif, un déploiement sur les autres sites du CHU. Les stagiaires du service communication ont organisé une marche verte pour ramasser les déchets dans les allées du CHU.
Sans oublier le traditionnel marché de producteurs locaux qui s'est installé sur le parking P1 pendant trois jours !

ET DEMAIN ?
QUELQUES PROJETS À COURT TERME...

Dans le cadre du projet européen Horizon 2020 porté par Dijon Métropole, le CHU a présenté un projet de couverture solaire de l'ensemble du parking P1 pour une puissance équivalente à 30% de ses besoins énergétiques en journée. Le comité Développement Durable souhaite installer des ruches et des nichoirs pour permettre à la biodiversité de reprendre ses droits sur le territoire du CHU. Sur le modèle du Jardin de l'Arquebuse, la création de ce « Rucher Hospitalier » participera à la lutte contre la disparition des abeilles et à la sensibilisation sur l'importance de la biodiversité.
Après celui de Champmaillot, le comité ambitionne de créer un deuxième jardin potager thérapeutique sur le site du Bocage.
En effet, l'hospitalisation, la maladie peuvent entraîner des perturbations physiques, psychologiques et sociales. Le jardinage est un moyen de s'évader, d'interagir avec les autres patients et le personnel soignant dans un environnement apaisé. Ce projet contribuera à renforcer leur autonomie et à développer leur créativité. Cette activité pourra aussi être bénéfique à certains patients en rééducation.

FOCUS

SUR LE CHANTIER ÉNERGÉTIQUE

Diminuer significativement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre est un enjeu prioritaire. En 2015, le CHU a diminué ses émissions de gaz à effet de serre de 53% grâce au raccordement au réseau de chaleur de Dijon Métropole qui procure 60% de l'énergie du CHU. Ce réseau est alimenté par une unité de récupération de chaleur de l'usine d'incinération des ordures ménagères et par la chaufferie à bois des Péjoces.
Ce challenge énergétique est au cœur de la réhabilitation de l'hôpital d'enfants. Des stores et une météorologique équipés de capteurs ont étés installés sur l'ensemble de la façade sud. Ainsi lorsque le soleil irradie sur cette façade l'abaissement des stores est piloté de manière automatique en gérant un compromis énergétique entre les besoins en climatisation générés par les apports solaires et les besoins énergétiques générés par l'allumage de l'éclairage. D'autres actions s'inscrivent dans la durée. Le remplacement annuel de près de 1500 sources lumineuses fluorescentes et halogènes a permis de réaliser une économie équivalente à 125 000 kWh par an soit l'équivalent de 11 tonnes de CO^2.
Le CHU procède également à l'installation généralisée de capteurs de présence et de luminosité multizones dans les locaux et les zones de circulation.

QUINTÉSENS
GROUPE

LE REMÈDE **CONTRE LES IMPÔTS**

Défiscalisation
•
Prévoyance
•
Retraite
•
Placements

EXCLUSIVITÉ CHU DIJON BOURGOGNE

Bilan patrimonial gratuit

Groupe Quintésens
Dijon Bourgogne
30 boulevard de Brosses
21000 Dijon
03 45 43 74 90 / 06 20 03 05 21
contact@groupe-quintesens.fr
www.groupe-quintesens.fr

Groupe Quintésens Bourgogne SAS : Capital social 2 000 € ; immatriculé 837 502 517 RCS PARIS ; TVA intracommunautaire : FR483750251 7 ORIAS n° 16006510. Siège social : 4-6 boulevard Montmartre 75009 Paris. Quintésens est une marque déposée. Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photo : Adobe Stock.